

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

Valais et Suisse	année	semestre	3 mois
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.-	6.50	4.-
Envoi par numéro	15.	7.90	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

ANNONCES:

Canton Suisse Etranger

La ligne ou son espace . . . 0.10 0.20 0.30

Réclames 0.40

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion

GRANDS MAGASINS

LOEB FRÈRES FILS

33, Rue de Bourg LAUSANNE Rue de-Bourg, 33

Lingerie d'Hiver - Bonneterie

Bonneterie pour Messieurs	Chaussettes pour Messieurs	Articles pour Bébés
CAMISOLES genre Jæger, laine mixte, 2.75 1.15	CHAUSSETTES laine mixte genre Jæger, sans cout., talon renforcé -78	BRASSIÈRES laine tricotée, blanc et coul. 2.65, 2.25, 1.75, 1.65, 1.05 -82
CAMISOLES genre Jæger, en laine, 5.65 3.45	CHAUSSETTES laine, gris et beige, grosse côte, garanti au lavage -80	CHAUSSENS laine tricotée blanc 1.25, 1.10, 0.97, 0.85 -58
CALEÇONS genre Jæger, laine mixte, 2.85 2.10	CHAUSSETTES genre Jæger, sans couture, talon et semelle renforcés 1.05	JUPONS laine tricotée avec tailles, 3.85 3.25
CALEÇONS genre Jæger, laine bonne qualité, 5.25 3.95	CHAUSSETTES laine cachemire noir et brun, talon et semelle renforcés 1.25	ROBES laine tricotée belle qualité, 5.25, 4.65 3.85
CHEMISES JÆGER, sans col, bonne qualité, 4.65 1.95	CHAUSSETTES laine noire à côtes très bonne qual. 1.30	PASSE-CORRIDOR laine tricotée blanc, 5.95 5.75
CHEMISES JÆGER, sans col, pure laine, 7.25 5.75	CHAUSSETTES laine fine chinée très douce 1.55	PASSE-CORRIDOR laine des Pyrénées capuchon doublé soie, 6.95, 5.25 4.35
CHEMISES JÆGER, avec col, laine mixte, 6.50 3.50	CHAUSSETTES laine fine sans couture teintes nouvelles 1.85	JAQUETTES laine tricotée, blanc 7.85, 5.45, 4.25 3.45
CHEMISES JÆGER, avec col, laine bonne qualité, 7.75 6.25	GILETS DE CHASSE POUR GARÇONS 3.35, 2.50 1.25	JAQUETTES laine des Pyrénées blanc et couleur 3.75, 3.45, 2.15 1.95
CAMISOLES FLANELLE pure laine, 4.65 2.50	POUR MESSIEURS 16.25, 13.35, 11.85, 9.75, 8.50, 7.25 3.75	CAPOTES laine tricotée, blanc 2.45, 1.95, 1.75 1.25
		CAPOTES en caracul blanc et couleur 5.25, 4.25, 3.95, 2.60, 2.45, 2.25 1.95
BAS Pr DAMES laine cachemire noir diamant inaltérable, talon et semelle renforcés 2.85, 2.25 1.45	BAS Pr DAMES laine cachemire, coul. Havane, renforcé, très belle qualité 2.85, 2.65, 2.25 1.95	BAS Pr DAMES laine décatie, irrétrécissable, entièrement renforcé 3.45

Bonneterie pour Dames	Lingerie d'Hiver pour Dames	Lingerie d'Hiver pour Enfants
CAMISOLES laine grosse côte avec manches, beige et rose 1.25	CHEMISES flanelle coton, 2.75, 2.65, 2.30, 1.85	CHEMISES flanellette, depuis 2.60 à 1.25
CAMISOLES laine fine, sans manches 1.55	CALEÇONS flanelle coton, 2.75, 2.45, 1.85	CHEMISES DE NUIT en flanellette, depuis 3.25 à 2.10
CAMISOLES laine fine, avec manches, 2.65	CHEMISES DE NUIT en bonne flanelle coton, 4.85, 4.25 3.45	PANTALONS flanellette, depuis 1.35 à -85
BOLÉROS laine fine, avec manches, 3.25, 2.85 2.65	MANTELETS flanelle coton 2.65, 1.95	JUPONS flanellette, depuis 1.45 à 1.15
CAMISOLES FLANELLE sans manches 3.15 2.45	JUPONS flanelle coton, 2.75, 2.25	CHEMISES piqué blanc, depuis 2.65 à 1.35
CAMISOLES FLANELLE 1/2 manches, 4.75 4.45	CHEMISES DE NUIT piqué blanc, feston et broderie, blanc, 6.90, 5.75 5.75	CHEMISES DE NUIT en piqué blanc depuis 4.25 à 2.25
CAMISOLES FLANELLE longues manches 5.45 4.55	MANTELETS piqué blanc, 4.25 3.35	PANTALONS piqué blanc, depuis 2.10 à 1.15
COMBINAISONS bourre de soie, belle qualité, 6.85 6.50	CALEÇONS piqué blanc, 3.75 3.25	JUPONS piqué blanc, sans taille, depuis 2.25 à 1.45
COMBINAISONS soie, longues manches, 8.75 8.75	JUPONS piqué blanc, 3.45 2.75	COMBINAISONS genre Jæger, depuis 1.95 à 1.35
CHALES TRICOTÉS blancs 5.25, 3.75, 2.85 2.25	MAILLOTS POUR GARÇONS, en laine marine et brun depuis 4.35 à 2.65	
CHALES TRICOTÉS noir et couleur 7.65, 6.45, 5.25, 4.85, 3.85 2.95	MAILLOTS POUR GARÇONS, en laine, blanc et gris depuis 5.45 à 3.50	
CHALES RUSSES très belle qualité, 8.75, 8.25, 7.45 6.45	MAILLOTS POUR GARÇONS, en laine mixte bleu marine et unie depuis 2.75 à 1.45	
ECHARPES LAINE TRICOTÉE, fond blanc, dessins ciel et rose, 2.25, 1.95, 1.65, 1.45, 1.25 -85	MAILLOTS POUR MESSIEURS, en laine, blanc et gris depuis 7.85 à 6.35	
PLAIDS ANGLAIS écossais, avec et sans franges, 14.50, 12.25, 10.25, 7.50, 6.25, 5.50, 3.95, 3.65, 2.25 1.85	BOLÉROS A MANCHES POUR DAMES, en noir et marine depuis 6.95 à 5.75	
FIGAROS POUR DAMES, en laine tricotée, noir et bleu marine depuis 8.25 à 1.95	MAILLOTS DE SPORT POUR MESSIEURS ET ENFANTS	

Envois franco depuis Fr. 15.-

Visitez notre Exposition de Modes et Confections

On cherche à louer petit hôtel. Adresser les offres au bureau de la Feuille d'Avis.

Café-Restaurant du Simplon-Sion
BAR AMÉRICAIN
entièrement remis à neuf Chambres depuis 1 fr.
Cuisine soignée Vins de 1er choix
Se recommande
Mce. FRASSEREN.

PLAQUES ÉMAILLÉES avec inscription à PRIX RÉDUITS

BUREAU, SALON	14x7	20x10	25x10
TELEPHONE	1.20	2.-	2.50
NUMEROS pour CLEFS	20mm	25mm	30mm
	0.25	0.30	0.35 Cts.
NUMEROS pour CHAMBRES	60x40	80x50	10x7mm
	0.40	0.60	1.-
NUMEROS pour MAISONS	100x100	140x100	
	0.70	1.-	

PLAQUES de RUES garantie contre les influences atmosphériques (Prix selon importance et inscription)

PLAQUES de PROPRIÉTÉ pour PORTES	150x70	200x70	
	0.75	1.-	
ETIQUETTES pour FLACONS avec chaînette à une ligne			
	65	20	80
	0.50	0.60	0.70

J. E. MUGNIER, Rue Dent Blanche, SION

A louer chambre meublée indépendante. S'adresser Pharmacie FAUST, Sion.

VOYAGEUR
très actif et sérieux est dem. pr. art. de ménage indis. Fortes remises. Offre sous chiffre Zag. P. 129 à Rudolf Mosse, Soleure. (Zag. P. 129)

La Boucherie chevaline **Degerbaix**, 35 Cheneau de Bourg à LAUSANNE, expédie bonne

viande de cheval
au prix de fr. 0.80, 0.90 le kilo. 1er choix extra fr. 1.-

Exigez partout la

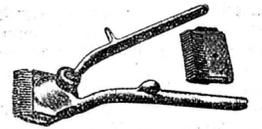


Meilleure marque suisse
Représentants actifs sont demandés Société de la Clémentine - Fribourg



Le gros morceau carré 40 Cts.
Le double morceau 35 Cts.
Jolies primes gratuites!

SENRITA



TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 8 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 8,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 8.50. La même avec une seule vis, 4,50

COUTEAUX ordonnances militaires à fr. 2.50. Pour Officiers fr. 3.50.

Armes à feu
Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6.50

Envoi contre remboursement.
Catalogue gratis et franco.
Ls. ISCHI, fab, Payerne

CÉSAR CALDI
TANNERIE
DOMODOSSOLA

LOUIS CALDI
BORGOMANERO (Novare)
VINS ROUGES et BLANCS
Echantillons sur demande

Levain en poudre Sucre vanillin Poudre à pouding du Dr. Oetker à 15 cts le paquet

Grand Conseil

Séance de mardi 15 novembre
Présidence de M. Jean Anzévui, président.

Le budget de 1911

L'examen du budget fait entièrement les frais de cette séance. La commission dont les rapporteurs sont MM. Francis Burgener et A. Delaloye, tout en reconnaissant qu'il y a lieu de continuer l'étude des moyens d'améliorer la situation budgétaire, ne voit pas l'avenir sous une couleur bien sombre; elle fait remarquer entr'autre que certaines dépenses du Département des Travaux publics, prévues au budget, ne seront probablement pas exécutées au courant de l'année et qu'il en résultera à la fin de l'exercice un moins grand déficit; d'autre part, elle majore un certain nombre de rubriques de recettes dont on verra plus loin le détail, parce qu'elle estime qu'il faut autant que possible, dans l'établissement du budget, se rapprocher de la réalité. Les rapporteurs nous font ensuite un tableau pittoresque de leur promenade en automobile dont les lecteurs de la « Feuille d'avis » ont lu les péripéties, et ils terminent en exprimant la plus entière confiance dans la sagesse du gouvernement au sujet de l'administration des deniers publics.

Conseil sur l'avis de la commission a cru devoir majorer le chiffre:		
Permis de chasse fr.	15000	au lieu de fr. 1400
Permis de pêche	4000	3700
Taxes des		
avocats et notaires	3500	3000
Taxes des préposés	1500	1000
Taxes des entrep.	27000	25000
Cies de chemin de		
fer et de navigation	20000	18000
Débites de tabacs	10000	9000
Cies d'assurances et		
agences d'émigration	2500	1500
Banques et		
comptoirs d'escompte	9000	7000
Impôt sur la fortune		
et le revenu	410000	400000

A propos des taxes des préposés et conservateurs des hypothèques, la commission fait observer que plusieurs de ces fonctionnaires touchent des traitements plus beaux que les Conseillers d'Etat et que la taxe qu'ils payent au fisc ne correspond pas à ces traitements; elle propose d inviter le Conseil d'Etat à étudier s'il n'y aurait pas lieu de leur attribuer désormais un traitement fixe au lieu de leur allouer tant par affaires traitées. Cette motion est adoptée.

Les recettes des divers Départements ne donnent lieu à aucune observation. On passe à l'examen des dépenses; les chapitres concernant le service de la dette publique, les dépenses générales de l'Etat et le Département des Finances sont adoptés aussi sans observation.

Protection des oiseaux utiles

Au Département de Justice et police, à propos de la rubrique « primes pour destruction de la loutre », M. Henri de Torrenté fait remarquer qu'on a eu tort de supprimer les primes pour la destruction d'autre gibier nuisible; faisant allusion à un article dernièrement publié par notre journal au sujet de la disparition des oiseaux utiles, il propose que l'on rétablisse les primes au moins pour la destruction des animaux qui font la guerre à ces défenseurs de l'agriculture, menacée par toutes espèces d'insectes qui détruisent les récoltes.

M. Couchepin, chef du Département de Justice et police, répond que si le Conseil d'Etat a supprimé les primes pour la destruction du gibier nuisible, c'est pour répondre à un désir exprimé par les agriculteurs eux-mêmes, qui, il n'y a pas longtemps ont porté leurs doléances devant le Grand Conseil, en prétendant que depuis que l'on accordait des primes pour la destruction des renards, les ravages causés par les lièvres avaient augmenté. Néanmoins le Conseil d'Etat veut bien étudier la question soulevée par M. H. de Torrenté, et voir s'il y a lieu de reviser le règlement.

Pour donner une sanction immédiate à la proposition de M. de Torrenté, M. J. Ribordy propose d'introduire dans le budget une rubrique nouvelle ainsi libellée: « Primes pour la destruction des oiseaux carnassiers, fr. 100 »

M. Couchepin fait observer qu'il ne serait pas dans les régies parlementaires d'abolir par voie budgétaire une disposition d'un règlement existant et qu'il y a lieu auparavant de reviser ce règlement. A quoi M. Ribordy réplique que l'on peut toujours introduire un poste nouveau au budget.

Au vote la proposition de M. Ribordy est adoptée.

L'examen du budget est interrompu.

Pétition pour la protection de la jeunesse contre l'alcoolisme

A la fin de la séance, il est donné lecture d'une pétition de la Société valaisanne d'éducation tendant à inviter le Conseil d'Etat à présenter le plus tôt possible une loi interdisant la fréquentation des établissements publics aux jeunes gens avant l'âge de recrutement et limitant la création des cafés et pintes. Les pétitionnaires font ressortir la tendance grandissante qu'ont les adolescents de fréquenter les cafés et à contracter ainsi dès le jeune âge le funeste vice de l'ivrognerie. Ils estiment que le peuple tout entier saluera avec plaisir les mesures prises pour enrayer cette décadence des jeunes générations.

Séance de mercredi 16 novembre

Présidence de M. Jean Anzévui, président.

Loi sur la police des denrées alimentaires

A l'ouverture de la séance, MM. Putallaz et A. de Sépibus rapportent sur la loi d'application sur les denrées alimentaires qui n'est que la reproduction du règlement provisoire pour l'élaboration duquel le Grand Conseil avait donné pleins pouvoirs au Conseil d'Etat. Rappelons que les dispositions de ce règlement ont reçu l'approbation du Conseil fédéral. La commission propose néanmoins divers changements.

M. Bioley, chef du Département de l'Intérieur, déclare que le Conseil d'Etat n'a pas eu connaissance des amendements proposés par la commission et que, dans ces conditions, il lui est très difficile de pouvoir discuter; il dit néanmoins qu'il ne s'opposera pas à l'entrée en matière, car la loi n'est examinée qu'en première lecture et d'ici aux seconds débats on pourra voir ce qu'il y a de préférable entre le texte du Conseil d'Etat et les amendements de la commission.

M. G. Morand, président de la commission, explique que cette dernière s'est réunie vendredi et samedi et qu'à la fin de ses délibérations elle s'est rendue chez le Chef du Département de l'Intérieur pour lui communiquer ses propositions, mais que ce dernier était absent. La commission n'a d'ailleurs pas encore définitivement arrêté toutes ses propositions, notamment celles les plus importantes du chapitre cinq.

Il y aurait donc lieu d'intervir l'ordre du jour afin que la commission puisse se réunir encore une fois.

M. Anzévui, président, fait observer que le budget étant le seul tractandum à l'ordre du jour, il n'y aurait pas assez de travail pour occuper la séance et propose de discuter toujours le premier chapitre ayant trait aux dis-

positions organiques de la loi.

Il est ainsi procédé. L'entrée en matière est votée et les dix premiers articles sont adoptés avec quelques amendements rédactionnels proposés par la commission.

Budget — L'école d'Ecône

L'examen du budget est repris au chapitre des dépenses « Département de l'Intérieur ». Concernant le crédit accordé à l'école d'agriculture d'Ecône, la commission constate avec plaisir que le Conseil d'Etat a donné suite au postulat voté précédemment par le Grand Conseil l'invitant à étudier la réorganisation de cet établissement de manière à y attirer plus d'élèves; et que cette réorganisation a eu pour effet immédiat de doubler le nombre de ces derniers. Elle présente en outre 2 postulats, le premier exprimant le vœu que lors de l'élaboration de nouveaux programmes de l'école d'agriculture, le Conseil d'Etat ait recours aux organes compétents représentant l'agriculture valaisanne, soit aux deux sociétés cantonales française et allemande d'agriculture.

Le second postulat de la commission invite le Conseil d'Etat à étudier la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de faire des démarches pour obtenir l'établissement en Valais de la station fédérale d'essais pour l'arboriculture qu'il est question de créer en faveur de la Suisse romande.

M. Bioley déclare accepter avec plaisir ces deux postulats, notamment le second. « Car, dit-il, le Valais est spécialement bien placé au point de vue de l'arboriculture pour l'établissement d'une station d'essais et j'espère que le Conseil fédéral voudra bien faire droit au désir exprimé par le Conseil d'Etat s'empressera de lui transmettre. »

Le crédit pour l'école d'Ecône ayant été réduit dans le projet de budget à 23,000 francs en raison du nombre restreint d'élèves qui ont fréquenté l'établissement ces dernières années M. Bioley demande qu'il soit remis à l'ancien chiffre de 25,000 fr. puisque cette année l'école est mieux fréquentée.

Les postulats de la commission et la proposition de M. Bioley sont approuvés.

M. Dr Alexandre Seiler demande l'insertion au protocole qu'à l'occasion de la revision du programme d'Ecône, il soit institué des cours pour les deux langues ou qu'à ce défaut, il soit créé une école d'agriculture pour la partie allemande du canton.

L'insertion au protocole est votée.

Amélioration de l'espèce bovine

La commission a constaté qu'en raison de l'augmentation de la quantité de bétail dans le canton, le crédit de 45,000 fr. affecté à l'amélioration de l'espèce bovine devient insuffisant et elle propose de le porter à 50,000 fr.

M. Bioley déclare que si le Conseil d'Etat n'a pas cru devoir prendre lui-même l'initiative de cette augmentation, c'est qu'il doit tenir compte de l'ensemble du budget et du gros déficit prévu. Il reconnaît que la proposition de la commission est justifiée.

L'augmentation de 5000 fr. est votée.

Contre les maladies de la vigne

La commission, considérant les ravages exercés par les maladies de la vigne, mildiou, cochylis, présente une motion invitant le Conseil d'Etat à examiner s'il n'y aurait pas lieu de prendre des mesures générales pour combattre ces maladies et à présenter le plus tôt possible un rapport à ce sujet.

Elle propose en conséquence d'inscrire au budget un crédit de 1000 francs pour les premières études.

M. Bioley déclare accepter avec plaisir ce postulat.

M. Jacques de Riedmatten se félicite également de la mesure proposée; car si le Centre, c'est à dire les districts de Sion et de Sierris ont été épargnés, cette année dans d'autres parties du canton, la cochylis et le mildiou ont fait de sérieux ravages. Les mesures qu'on prendrait auraient aussi pour effet de faire bénéficier notre canton de la manne fédérale; la Confédération dispose, comme on sait, d'un crédit de 500,000 francs pour combattre les maladies de la vigne et la Suisse allemande en a, pour ainsi dire, profité exclusivement jusqu'ici.

M. Bioley fait remarquer que ce chiffre de 500,000 fr. qui paraît à première vue considérable est bien mince quand on le répartirait sur tout le vignoble suisse. Le Conseil d'Etat a déjà examiné la question; mais il s'est demandé, étant données les conditions posées pour l'obtention de ce subside fédéral, si les désavantages ne seraient pas plus grands que les avantages.

Le postulat de la commission est adopté.

Subside à la culture maraîchère

La commission, dans le but d'encourager l'extension de la culture maraîchère dans le canton, où une société horticole s'est fondée l'année dernière, laquelle a très bien débuté à l'Exposition de Lausanne, propose d'ouvrir une nouvelle rubrique au budget et de porter une subvention de 1000 fr. à cette intéressante branche agricole.

M. Seiler, président de la Commission, déclare qu'il est juste que l'horticulture soit aussi mise au bénéfice de subsides de l'Etat, puisque les autres branches de l'agriculture le sont et il ajoute: « Nous croyons à l'avenir de la culture maraîchère en Valais; notre soleil et notre sol lui sont favorables et le Valais dans quelques années, chose étrange mais presque certaine, se suffira non seulement à lui-même, mais pourra exporter ses légumes dans le pays qui lui en fournit jusqu'ici, l'Italie. En tout cas, nous trouverons toujours un débouché dans la Suisse allemande qui appréciera nos produits des jardins comme sont appréciés ceux de nos vergers qui font leurs délices. »

Les fêtes du centenaire

Le budget porte un crédit de 4,000 fr. en faveur du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. La commission exprime le désir d'obtenir à ce sujet quelques explications.

M. Burgener, Chef du Département de l'Instruction publique, s'empressera de faire droit à ce vœu.

Alors même que cinq ans nous séparent en-

core de la date fixée, le Conseil d'Etat a jugé à propos de commencer dès maintenant les études préliminaires des festivités à organiser à cette occasion. Il a, en conséquence, chargé le Département de l'Instruction publique de cette organisation et a nommé une commission dans laquelle sont représentés les divers groupes de l'activité littéraire, historique, artistique, poétique et musicale. Cette commission a pour but d'établir les grandes lignes du programme. Elle a déjà tenu trois séances très laborieuses, mais n'a pu encore établir rien de définitif.

L'avis général est que notre canton ne peut pas, étant données ses ressources limitées, faire quelque chose de grandiose, à l'instar de ce qu'organiseront les cantons de Genève et Neuchâtel. On estime qu'il faut donner à cette fête le même caractère de simplicité qui a présidé aux fêtes du Simplon et qui sied si bien à notre pays.

La principale question débattue a été celle de savoir si l'on devait créer un « festspiel » ou festival dans lequel on ferait revivre l'histoire de notre pays depuis les temps anciens à nos jours. A ce point de vue, la commission s'est trouvée divisée et une décision n'est pas encore prise. Des membres proposent de faire abstraction d'un « festpiel » pour la raison que nous n'aurions pas les ressources intellectuelles et artistiques nécessaires pour créer une œuvre comme il conviendrait. Non pas que nous manquions de littérateurs et de compositeurs de musique pour créer le « festpiel »; mais les artistes manqueraient pour l'exécution.

D'autres (par contre), estiment que nous pouvons très bien quand même produire un petit « festpiel »; ces derniers ont déjà ébauché un programme qui comprendrait en première partie les temps antiques, en 2me partie le moyen-âge, en 3me partie les temps modernes et un épilogue chantant l'entrée du Valais dans la Confédération et enfin une apothéose finale.

M. Burgener croit cependant que l'idée de faire abstraction d'un « festspiel » prévaudra dans la commission; mais ce qui est dore et déjà établi, c'est qu'on publiera, à l'occasion du centenaire une brochure en allemand et une en français, pour expliquer comment et pourquoi notre canton est entré dans la Confédération. La Société d'histoire du Haut-Valais s'est chargée de l'édition allemande et la Société helvétique à St-Maurice, de la rédaction française.

Concernant les décors des fêtes, on croit devoir faire abstraction de « scéneries » proprement dites; le cadre naturel de l'emplacement qui serait Tourbillon et Valère constituant par lui-même le plus grandiose décor.

On a aussi envisagé la question d'organiser des cortèges dans chaque district.

Quant au coût général des fêtes une commission a été chargée d'élaborer un devis; mais on peut dore et déjà estimer que les frais ne seront pas inférieurs à ceux des fêtes du Simplon pour lesquelles un crédit de 35,000 francs avait été voté. Pour ne pas grever en une seule fois le budget, le Conseil d'Etat a décidé de commencer à porter chaque année au budget un crédit qui constituera le fonds pour les fêtes du centenaire, de là le premier crédit de 4000 fr. porté au budget de cette année.

La cantine de Prox

M. Henri de Torrenté demande des explications au sujet du subside de 700 fr. prévu en faveur de la cantine de Prox, sur la route du St-Bernard qui a été, comme on sait détruite par une avalanche qui a fait périr le tenancier de l'établissement, le regretté Ephyse Moret.

M. Bioley, apprend à l'assemblée que des pourparlers ont été engagés avec la famille du défunt; mais que cette dernière hésite à reconstruire la cantine et ne veut pas s'engager comme le voudrait le Conseil d'Etat à l'exploiter pour une durée fixée (vingt ans sauf erreur). Les pourparlers ne sont pas encore terminés.

M. H. de Torrenté émet le vœu, étant donné l'utilité de cette cantine, qu'au cas où la famille Moret refuserait de la reconstruire, que le Conseil d'Etat prenne à sa charge de bâtir un refuge pour les voyageurs; ce ne serait pas très coûteux et l'on pourrait charger du service un des cantonniers de la route. La maison du St-Bernard prêterait volontiers la main à cette œuvre.

Recours

Avant de clore la séance, il est donné lecture d'un recours de la commune de Chermignon contre le partage des biens grands-bourgeois de Lens.

Demain: Enseignement secondaire, budget loi sur les denrées alimentaires.

Décisions du Conseil d'Etat

Ensuite: d'examen satisfaisants, il est délivré le diplôme d'avocat à M. Ch. de Werra de St-Maurice et à M. Joseph Rossier, de Mase. — Le Conseil d'Etat prévoie en faveur de l'admission à la naturalisation valaisanne de Jules Vial, d'origine italienne, domicilié à Dorénaz.

M. Pierre Bonvin, cafetier à Sion, est autorisé à fonctionner comme agent de l'office des poursuites de Sion, pour les inventaires les saisis et les enchères.

Le Conseil d'Etat adopte un projet de décret concernant l'endiguement de la Sionne en amont de la ville de Sion.

Il décide la promulgation de la loi forestière pour entrer en vigueur le 1er janvier 1911.

MM. Jean Jost et Etienne Exquis négociants à Sion, sont nommés délégués de sel. — M. Léon Borter, à Ried-Brigue est nommé inspecteur et surveillant de la route du Simplon, de Brigue à l'hospice.

Sont nommés rapporteurs-substitués:

M. Denis Morand, notaire à Martigny-Ville, pour le district de Martigny-Bg, pour le district de Martigny en remplacement de M. J. Tissières, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

M. Abel Delaloye, avocat à Ardon, pour le district de Conthey, en remplacement de M. Louis Germanier, décédé.

Faits divers

Route Sion-Bramois

L'auteur de l'entreffilet publié dans le numéro du 14 novembre de notre journal, a parfaitement raison de dire que la route Sion-Bramois est toujours dans un très mauvais état; en effet, cette chaussée n'a pas d'empiérement et pour ainsi dire pas d'écoulement; elle est en partie en simple tranchée dans la terre; ça été de tout temps un mauvais chemin et il serait temps d'arriver à transformer cette chaussée en route empierrée et cylindrée et de procéder aux ouvrages d'assainissement nécessaires.

Mais ce que notre correspondant a oublié de dire, c'est que c'est une route communale, dont par conséquent, l'entretien incombe à la municipalité de Sion; la commission du budget n'avait pas à s'en occuper.

Nous devons ajouter que l'inspecteur des routes de l'arrondissement dont fait partie celle de Sion-Bramois est un fonctionnaire très actif et très dévoué, qui a plus de 40 ans de service; mais que c'est d'une manière générale aux communes qu'appartient l'initiative pour l'entretien des routes communales.

Depuis 4 ou 5 ans déjà, un crédit de 900 fr. est porté chaque année au budget d'Etat comme subvention pour l'achèvement et l'empiérement de la route Sion-Bramois; cette année-ci seulement, il a été fait usage, par la commune de Sion, de ce crédit. Espérons que notre administration continuera à utiliser les subsides que l'Etat met à sa disposition pour l'amélioration de la route Sion-Bramois.

L'éclipse totale de lune

Cette nuit (16-17 novembre) a lieu une éclipse totale de lune.

Ce phénomène sera, pour peu que le ciel ne soit pas trop maussade, l'un des plus intéressants de l'année, car, au moment de la totalité, la lune se trouvera très haut dans le firmament, brillant de son plus vif éclat.

C'est à 10 h. 47 que l'éclipse commencera par l'entrée de la lune dans la pénombre, demi-teinte qui précède toujours le véritable cône d'ombre projeté par la terre, à l'opposé du soleil. Une heure plus tard, soit à 11 h. 45, le bord gauche ou oriental de notre satellite pénétrera dans cette ombre proprement dite et à 12 h. 56 s'y trouvera complètement immergé.

La totalité durera ainsi jusqu'à 1 h. 48, puis le disque lunaire sortira peu à peu de la nuit passagère dans lequel il se trouvait plongé, pour réapparaître dans toute sa plénitude vers 3 h. 58 du matin, le 17 novembre. La sortie de l'ombre complète s'effectuera avant ce moment, soit à 2 h. 59, la pénombre seule ternissant encore un peu les continents lunaires jusqu'à cette heure tardive.

L'entrée de la lune dans le cône d'ombre terrestre s'étant produite à gauche, la sortie se fera à droite, bord occidental. Quant à la grandeur réelle de l'éclipse, si l'on suppose le disque lunaire comme étant 1, le diamètre de l'ombre correspondra à 1,130, c'est-à-dire supérieur de plus d'un dixième au précédent.

Ordinairement, pendant les éclipses totales, l'ombre terrestre ainsi projetée sur les terres de la blonde Phœbé, paraît fortement rougeâtre. Toutefois elle est souvent apparue complètement grise, si foncée même que l'astre des nuits disparaissait entièrement sous ce masque passager. Il sera donc fort curieux de constater laquelle de ces deux teintes prédominera cette fois-ci.

L'éclipse totale de lune du 17 novembre est la dernière de l'année, on n'en verra même point en 1911, cette année-là tombant sur la phase minimum des éclipses (deux de soleil toujours invisibles de nos contrées). Qu'on profite ainsi de cette dernière production astronomique, avant que la grève générale, cette maladie du siècle ne soit déclarée dans les hauteurs du ciel!

Femme victime de l'ivrognerie

Dimanche dernier, entre Goppenstein et Ferden, des employés du chemin de fer de Lotschberg ont relevé à proximité de la voie une femme qui gisait ivre-morte et n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. On croit que cette malheureuse s'était rendue à Viège pour la foire de la St-Martin.

Sion — Cours de droit commercial

Le cours de droit commercial organisé par la société des Commerçants de Sion et donné par M. l'avocat Mangsch, a commencé. Il se donne le lundi et jeudi soir, au collège. Ce cours comprend environ trente leçons embrassant toute la matière du droit intéressant le monde commercial.

Chronique agricole

Bulletin commercial

Situation. — La semaine dernière a été très mauvaise, la pluie est tombée en grande quantité. La neige s'est installée définitivement sur les montagnes, et la fonte en ayant été très rapide, les rivières ont grossi de façon inquiétante. Les travaux agricoles se trouvent de nouveau interrompus de façon complète.

Céréales. — Les nouvelles des marchés étrangers sont sans changement. La République Argentine et l'Australie ont toujours en perspective une récolte de blé satisfaisante. Dans les ports d'importation, les cours ne varient pas de façon sensible.

Vins. — Dans le Beaujolais, les rares vins de 1909 qui restent à la propriété, sont tenus de 160 à 170 fr. la pièce, pour les bonnes qualités. Les ordinaires se vendent 125 à 130 fr. Le Midi maintient ses prix. En Algérie, le rendement est satisfaisant et la qualité est bonne. On y parle de 3 fr. 25 à 3 fr. 50 le degré, pour les rouges, et 4 fr. 25 pour les

Nouvelles de la Suisse

Le renchérissement de la vie et les droits de douanes

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a transmis le 26 août au Conseil fédéral une requête du Cercle des agriculteurs demandant la réduction provisoire des droits de douane sur les raisins frais et il demandait en outre d'étendre cette mesure au vin destiné à l'usage domestique.

Il faut valoir tout d'abord que les mesures extraordinaires prévues à l'art. 4 de la loi sur le tarif des douanes ne peuvent s'appliquer qu'à des cas exceptionnels tels que le renchérissement d'articles de consommation indispensables, du blé, des pommes de terre, par exemple.

« Indépendamment de ces considérations, continue le Conseil fédéral, on ne peut pas parler aujourd'hui d'un renchérissement général du vin. Les prix des vins étrangers ne sont pas sensiblement plus élevés que ceux de l'an passé, en outre, et ceci est essentiel, certaines régions du pays, comme la vallée du Rhin, le Tessin et le Valais, ont été plus favorisées que la Suisse occidentale, la récolte y étant taxée comme moyenne ou bonne.

« La réduction des droits limitée aux vins destinés à l'usage domestique ne pourrait profiter qu'aux populations frontalières, parce qu'il ne s'agit que d'importation par faibles quantités elle ne serait avantageuse que pour le canton de Genève qui jouit déjà d'un traitement plus favorisé en raison de l'importation en franchise de la zone.

En terminant, le Conseil fédéral fait remarquer au gouvernement genevois que le Cercle des agriculteurs réclamait en première ligne la remise des impôts et l'achat de denrées alimentaires par l'Etat. Il rappelle que les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont donné l'exemple de mesures de ce genre et il engage l'Etat à les suivre dans cette voie.

Perdu dans la tourmente

Samedi dernier, le petit Hasberlin, 11 ans, fils d'un menuisier d'Illighausen, avait été envoyé par ses parents au hameau d'Oberhofen pour y faire quelque emplette. En rentrant, l'enfant se trompa de chemin et prit la direction de Siegershausen. Très timide, il n'osa s'adresser aux passants et se lançant en plein champ, il tenta de retrouver la bonne voie. C'est ainsi qu'il arriva à Maerstetten, où devant une maison il fut interrogé sans que l'on songeât à le reconduire. Le petit continua donc son chemin et, dans la hâte de retrouver la maison paternelle, dépensa ses dernières forces à courir de droite et de gauche. On l'aperçut dans plusieurs hameaux à Hugelshofen, Engwilen, Lappotswilen, etc. La nuit était venue. Les passants virent l'enfant pleurant et courant dans la direction de Sonterswilen. Il faisait à ce moment une bourrasque de pluie et de neige. Frère de Weierhaesli, le pauvre égaré tomba d'épuisement et mourut de froid et de faim. Son petit cadavre ne fut retrouvé que lundi matin, dans un pré voisin du chemin.

NOUVELLES DIVERSES

Le mariage du prince Victor

Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse était massée devant le château de Moncalieri pour assister à l'arrivée des personnages princiers venus pour la cérémonie du mariage du prince Napoléon et de la princesse Clémentine qui a eu lieu mardi.

La messe a été dite par Mgr Masera, évêque de Biella, avec le calice historique offert à la princesse Clotilde le jour de ses nocces, par le roi de Westphalie.

Les cadeaux destinés à la princesse ont été disposés dans un salon. Ils sont évalués à 2,500,000 livres. On remarque, entre autres, un collier de diamants offert par l'impératrice Eugénie et un diadème offert par le roi d'Italie.

Explosion minière

A la suite d'une explosion qui s'est produite à Beuthen, Haute-Silésie, dans le puits Ida de la mine de Hohenlohe, deux mineurs ont été tués et deux autres grièvement blessés.

La fuite de Tolstoï

Avant son départ, Tolstoï a rédigé son testament et a institué le peuple russe héritier de toutes ses œuvres littéraires.

Espagne et Maroc

Le chiffre de l'indemnité à verser à l'Espagne par le Maroc pour la campagne du Rif, a été fixé à 65 millions au taux de 3%.

L'escadre américaine à Brest

La division américaine composée des cuirassés « Georgie, Nebraska, Rhode-Island » et « Virginia » est arrivée en rade de Brest mardi matin à 9 heures.

Américains et Mexicains

Le bruit court qu'une bande mexicaine se rend sur Rock Springs, où Rodriguez a été récemment lynché. Le gouverneur du Texas fera appel à la milice, si cela est nécessaire.

Les projets de M. Briand

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis mardi matin en conseil de cabinet. Le président du conseil a exposé l'économie des divers objets législatifs ayant pour but d'assurer la continuité des services publics.

Ces projets sont au nombre de cinq. Le premier aurait pour objet la réglementation des conflits collectifs dans les chemins de fer. Il tend à l'organisation d'une procédure de conciliation et d'arbitrage à l'aide de conseils permanents où seraient représentés les compagnies et leurs agents, et de conseils d'arbitrage.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

Ainsi fut fait; et le Bohémien ayant reçu la récompense promise, les événements reprirent leur cours.

Fatigué par de longues heures d'anxiété, de nuits sans repos succédant à des journées d'énervernement, le roi d'Angleterre aspirait de toutes ses forces au repos. Il semblait qu'on n'eût désormais rien à craindre de pis que ce qui était arrivé l'Allemagne affolée par la disparition mystérieuse de son souverain, ne songeât plus à chercher noise à quiconque; n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, elle se voyait entièrement à rechercher ses traces.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

Ainsi fut fait; et le Bohémien ayant reçu la récompense promise, les événements reprirent leur cours.

Fatigué par de longues heures d'anxiété, de nuits sans repos succédant à des journées d'énervernement, le roi d'Angleterre aspirait de toutes ses forces au repos. Il semblait qu'on n'eût désormais rien à craindre de pis que ce qui était arrivé l'Allemagne affolée par la disparition mystérieuse de son souverain, ne songeât plus à chercher noise à quiconque; n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, elle se voyait entièrement à rechercher ses traces.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

Ainsi fut fait; et le Bohémien ayant reçu la récompense promise, les événements reprirent leur cours.

Fatigué par de longues heures d'anxiété, de nuits sans repos succédant à des journées d'énervernement, le roi d'Angleterre aspirait de toutes ses forces au repos. Il semblait qu'on n'eût désormais rien à craindre de pis que ce qui était arrivé l'Allemagne affolée par la disparition mystérieuse de son souverain, ne songeât plus à chercher noise à quiconque; n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, elle se voyait entièrement à rechercher ses traces.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

Ainsi fut fait; et le Bohémien ayant reçu la récompense promise, les événements reprirent leur cours.

Fatigué par de longues heures d'anxiété, de nuits sans repos succédant à des journées d'énervernement, le roi d'Angleterre aspirait de toutes ses forces au repos. Il semblait qu'on n'eût désormais rien à craindre de pis que ce qui était arrivé l'Allemagne affolée par la disparition mystérieuse de son souverain, ne songeât plus à chercher noise à quiconque; n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, elle se voyait entièrement à rechercher ses traces.

Les autres projets ont pour but d'empêcher l'arrêt des services publics. Ces services sont classés en deux catégories: 1) Le service des chemins de fer qui intéresse la défense nationale; 2) le service qui touche à l'intérêt général au fonctionnement de la vie nationale, au maintien de l'hygiène et de la sécurité publique.

Enfin, un autre projet tend à réprimer les actes de sabotage et la provocation au sabotage. Ces projets seront discutés en détail dans un prochain conseil.

La situation politique en Angleterre

Les ministres anglais se sont réunis hier, mardi, à 11 h. 30 à Downing street, chez le président du conseil. Tous les ministres, à l'exception de M. Mac Kenna, malade, assistaient à la réunion.

Une foule de curieux stationnait à Downing street. Une grande animation rappelant les jours de la guerre sud africaine règne aux abords de l'hôtel, du premier ministre.

Pendant que les ministres étaient réunis, lord Knollys, secrétaire particulier du roi Edouard, qui exerce les mêmes fonctions auprès de George V, est arrivé pour rendre visite à M. Asquith, avec lequel il est resté une demi-heure. Lord Knollys a rendu de nouveau visite à M. Asquith à 3 h. 50. Leur conférence dura encore à 4 heures.

Ces entretiens semblent confirmer le bruit qui court que le roi n'aurait pas, de prime abord, souscrit au projet, qui lui aurait été soumis, de dissoudre au plus tôt le Parlement, sans attendre que le conflit ait formellement éclaté entre la Chambre héréditaire et la Chambre élue.

Le souverain veut jouer impartiallement son rôle entre les partis. Peut-être, comme nombre de monarches constitutionnels européens, estime-t-il que le droit de dissolution n'est pas une arme dont le ministère puisse jouer à son gré et dans un intérêt particulier.

M. Asquith devait se rendre mardi après-midi à Saddingham.

A l'ouverture de la séance aux Communes, M. Lloyd George dit que les circonstances présentes, de l'avis du gouvernement, ne rendent pas désirable de passer à l'ordre du jour. Il ne serait d'ailleurs pas facile à M. Asquith de faire une déclaration avant jeudi.

En conséquence, M. Lloyd George propose à la Chambre de s'ajourner à jeudi.

M. Balfour fait observer qu'il ne pourra pas assister à la séance de jeudi, parce qu'il doit prononcer ce jour-là un discours politique à Nottingham.

M. Lloyd George propose donc d'ajourner la séance jusqu'à vendredi.

Cette proposition est adoptée.

Le fait que M. Asquith ne sera pas en mesure de faire de déclarations avant jeudi est dû au fait qu'il doit encore avoir deux conférences avec le roi.

Il est possible que ces nouvelles conférences soient nécessitées par l'intention du cabinet de demander immédiatement au roi les fameuses « garanties ».

Au sujet de ces garanties on a émis une hypothèse assez raisonnable. C'est seulement après les élections, et en supposant naturellement qu'elles lui soient favorables, que le premier ministre demanderait au roi la création d'un nombre de pairs suffisants pour briser la résistance des Lords.

Sans s'embarasser d'ailleurs de ces subtilités, la presse libérale continue à réclamer

énergiquement des élections immédiates. Chiffres en mains, chacun s'efforce de prouver que s'il est un peu précipité de faire les élections avant Noël, cela n'a rien de matériellement impossible. En supposant que la dissolution ait lieu le 4 décembre, les élections seraient pratiquement terminées le 23. Resteraient encore à connaître les résultats des Orkney et des Shetland. Tout le monde est prêt à faire bon marché des Orkney et des Shetland.

Une telle précipitation est peut-être indécise, pour employer l'expression d'un journal grave, mais outre ses avantages politiques, elle aurait celui de permettre à tout le monde de manger en paix le pudding traditionnel; cela vaut bien qu'on mette de côté pour une fois la « décence politique ». C'est du moins ce qu'affirment les libéraux.

Du côté unioniste l'incertitude continue; chacun reconnaît la nécessité de resserrer le front d'attaque, de concentrer l'effort sur une ou deux positions; malheureusement on n'est pas d'accord sur la position à attaquer: sera-ce sur la réforme constitutionnelle, le Tariff Reform, la préférence coloniale, le Home Rule?

On espère trouver un programme net dans les discours que M. Balfour doit prononcer jeudi à Nottingham.

M. Winston Churchill a ouvert lundi la campagne par une lettre manifeste adressée au président de son comité électoral de Dundee, sir George Ritchie.

« Une crise grave vient, dit-il, de se déclarer. La faillite de la conférence nous laisse en présence du « veto » absolu de la Chambre des lords. Les conservateurs, soit au pouvoir, soit dans l'opposition, entendent gouverner de façon permanente le pays et se considèrent comme formant une caste politique supérieure. Ils refusent l'égalité des droits à leurs concitoyens. Il faut que ce privilège finisse. Nous sommes déterminés à conquérir pour nous et nos descendants une Constitution équitable. »

Dernière Heure

La crise anglaise

LONDRES, 16. — Les déclarations de M. Lloyd Georges à la Chambre des communes ont produit chez les députés une perplexité extrême.

Tous se demandaient ce que signifiait l'ajournement demandé par M. Asquith, ses conférences avec lord Knollys et certains passages du discours de M. Lloyd George.

Des bruits de toute sorte courent dans les couloirs.

LONDRES, 16. — Suivant le « Le Globe », le bruit courait, mardi soir, avec persistance que le roi aurait refusé les garanties que lui demandait M. Asquith, ce dernier songerait à la démission du cabinet.

LONDRES, 16. — Les journaux reproduisent une information disant que le gouvernement est résolu à proposer une dissolution du Parlement avant la fin de novembre.

Le meilleur traitement des affections broncho-pulmonaires, ainsi que des catarrhes des voies respiratoires est la SIROLINE « Roche ». Prix 4 francs le flacon. Exiger la SIROLINE en flacon d'origine « Roche ». 4 francs le flacon. Brochure sur la SIROLINE gratis et franco sur demande à MM. F. BOFFMANN-LA ROCHE & Co Bâle

Pages illustrées

No 15. — 15 novembre 1910. — Sommaire: Marguerite Piccard. Une Vendetta au Pays basque. A. Mairet. Tour du Monde: En Grèce (Suite). B. Hentsch. La veille de la Saint Sylvestre (Fin). Le Globe-Trotter. Notre chronique: Au Pays de l'Éléphant blanc. Encore de beaux livres. T. Lacombe. Tim Boum et Tata Boum. — Nos concours.

nant, présenté à son maître un pli fermé que le roi tint quelques instants dans sa main sans l'ouvrir; enfin, d'un doigt indifférent, il décrocha l'enveloppe et demeura plein de stupeur les yeux fixés sur quelques lignes tracées au crayon sur une carte de visite:

L'Amiral Robert Bevins

de la marine des Etats-Unis

serait heureux d'obtenir de Sa Majesté une courte audience pour s'entretenir avec Elle d'un sujet qui ne peut se discuter que de vive voix. L'amiral serait heureux que Sa Majesté daignât l'admettre dans sa loge, et lui permettre de lui parler sans témoins.

Le roi demeurait frappé de surprise. Que signifiait ce message? De quoi pouvait vouloir lui parler l'amiral Bevins en personne, ou fallait-il croire à une mauvaise plaisanterie? Comment admettre que ce brave marin fût tranquillement en train d'assister au spectacle à Londres alors que son pays était en pleine guerre? Mais quel fou aurait été assez téméraire pour se jouer ainsi d'un souverain?

Poussé par la curiosité, le roi donna l'ordre d'introduire le visiteur, ne sachant s'il allait parler à un aliéné ou à un imposteur. Mais il connaissait personnellement depuis plus de trente ans l'officier dont le nom était gravé sur la carte; cette circonstance seule empêchait qu'il opposât un refus péremptoire à une enquête si extraordinaire. Si le visiteur était vraiment son vieil ami, il y avait des chances pour qu'il eût à lui dire des choses sérieuses.

à suivre.

blancs. — Voici les prix des fruits sur quelques marchés de la Suisse allemande; Altsaetjen, poires de garde, 30 à 36 cent., pommes à cuire 16 à 20 cent., fruits à cidre 14 à 18 cent., Ifersau, pommes à cuire, 24 à 30 cent., poires de garde, 30 à 36 cent., fruits à cidre 11 à 12 cent.; Vil (St.Gall), fruits à cidre 11 à 12 fr. 50 par 100 kilos; Zurich, pommes 25 à 40 cent.; ou 22 à 36 fr. les 100 kilos, poires 25 à 60 cent. le kilog; Berne, fruits à cidre 11 à 13 fr.; Lucerne, pommes et poires à cidre 9 à 12 fr.; Soleure, 9 à 10 fr.

Statistique des marchés au détail

Table with 3 columns: Animaux, Nombre Vendus, Prix. Rows include Chevaux, Mulets, Taureaux rep., Bœufs, Vaches, Génisses, etc.

Foire de Sion du 12 novembre

Table with 3 columns: Animaux, Nombre Vendus, Prix. Rows include Chevaux, Mulets, Taureaux rep., Bœufs et Louvillons, etc.

Expédition de la gare de Sion: Espèce chevaline: 1 pièce; bovine: 43 p.; porcine: 57 p.; ovine: 12 p.; caprine, 7 p. Total 120 pièces; 28 wagons.

Echos

Que faire en cas d'empoisonnement par les champignons?

A cette question que nous pose un abonné nous répondons que l'on peut conseiller, comme médicament d'urgence, en attendant le médecin que l'on doit toujours appeler en pareil cas, l'emploi du charbon ou du noir animal. La poudre de charbon se trouve dans chaque pharmacie et l'on peut même la préparer à la hâte en pilant soi-même du charbon de bois. Le charbon agit comme poudre absorbante qui retient le principe toxique et en empêche ainsi l'absorption.

C'est là un moyen que l'on peut conseiller non seulement dans les cas d'empoisonnement par les champignons mauvais, mais aussi par la belladone, la strychnine, l'opium ou l'arsenic.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (11)

NORMA

— Ou cet homme se trompe, fit-il sans préambule, en s'adressant au chef de la police, ou l'affaire promet d'être sérieuse. — beaucoup plus sérieuse qu'on ne pensait.

— Comment!... répliqua le chef. Alors, la voiture?... — Etait celle de l'ambassadeur des Etats-Unis, murmura l'officier en se penchant à son oreille.

Le chef accueillit cette nouvelle par un léger sursaut. Après un instant de réflexion, il communiqua l'information aux personnes qui l'entouraient, et on résolut d'un commun accord de consulter les membres du gouvernement avant de prendre aucune décision.

Les ministres mandés d'urgence, accoururent et on procéda en leur présence à un nouvel interrogatoire du Bohémien et de l'officier qui avait suivi l'équipage. Le Bohémien se contenta de répéter qu'il était incapable de voir un cheval sans que son œil embrassât aussitôt chaque détail de sa conformation, de sa robe ou de son allure. Il était absolument certain d'avoir reconnu la bête qui avait failli le renverser la nuit de l'enlèvement, et déclara en outre avoir parfaitement reconnu les harnais.

De son côté, l'officier était certain que la voiture suivie par lui appartenait à l'ambassadeur des Etats-Unis. Cette conviction seule l'avait empêché de procéder à une arrestation qui au-

rait pu avoir les plus sérieuses conséquences, n'osant prendre sur lui aucune responsabilité, il s'était contenté d'emboîter le pas derrière la voiture qu'il n'avait plus quittée jusqu'à ce qu'elle fût rentrée à l'ambassade. Ayant réussi à s'introduire sous un prétexte dans la cour des écuries, il avait lié conversation avec un des palefreniers, qui ne fit aucune difficulté pour lui dire que l'ambassadeur ne possédait aucune autre paire de chevaux. Ne croyant pas devoir risquer les soupçons par un entretien trop prolongé, l'agent secret s'était alors retiré.

Les membres du gouvernement demeurèrent surpris et irresolus devant ces renseignements. La situation était certes embarrassante. Il fallait se garder de prendre des mesures susceptibles de porter ombrage au représentant de cette nation que le monde entier avait depuis peu appris à redouter. On ne pouvait même laisser entendre à l'ambassadeur des Etats-Unis qu'il était soupçonné du crime de lèse-majesté: l'enlèvement du kaiser et roi. Une telle accusation n'eût pas manqué de provoquer la colère de ce haut fonctionnaire qui eût aussitôt fait appel à son gouvernement, et l'Allemagne se serait trouvée au cœur d'un imbroglio diplomatique en un moment où elle était privée de son chef, et dans le plus cruel embarras; c'était courir vers une défaite certaine.

D'ailleurs, jusqu'au moment où les communications avaient été interrompues, l'attitude des Etats-Unis était demeurée amicale; on ne voyait aucune raison plausible pour un acte aussi extraordinaire et on se perdait en conjectures pour essayer de deviner à quel mobile avait obéi l'ambassadeur en s'emparant de la personne sacrée de l'empereur.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

Ainsi fut fait; et le Bohémien ayant reçu la récompense promise, les événements reprirent leur cours.

Fatigué par de longues heures d'anxiété, de nuits sans repos succédant à des journées d'énervernement, le roi d'Angleterre aspirait de toutes ses forces au repos. Il semblait qu'on n'eût désormais rien à craindre de pis que ce qui était arrivé l'Allemagne affolée par la disparition mystérieuse de son souverain, ne songeât plus à chercher noise à quiconque; n'ayant reçu de lui aucune nouvelle, elle se voyait entièrement à rechercher ses traces.

Après de longues délibérations, on demura d'accord qu'il ne fallait rien brusquer dans des conjonctures aussi délicates, et se contenter d'établir autour de l'ambassade un système habile d'espionnage grâce auquel on pourrait tâcher de découvrir quel rapport — si rapport il y avait — on pouvait établir entre cette demeure et le kaiser disparu.

TEINTURERIE MODERNE

ATTENTION!!

Par agrandissement de mes ateliers et une organisation de l'expédition du travail pour le dehors, je suis à présent dans le cas de livrer les affaires dans 3 jours à n'importe quel endroit. En même temps je m'engage vis-à-vis de mon honorable clientèle de livrer un travail irréprochable.

Prix modérés!!

Se recommande

Prix modérés!!

FR. HELKEN-BARBEZAT • SION, Avenue du Midi

VINS

Vu la faible récolte de cette année l'importation des vins devient indispensable pour satisfaire aux exigences de la consommation.

Le vin blanc de Vellei est le seul qui puisse remplacer les meilleurs crus du pays, grâce à sa finesse et à son goût délicieux.

Spécialités des vins rouges

Châteaux romains, Chianti et Piémont.

Asti en fûts et en bouteilles

Maison de confiance et très recommandée.

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY (Valais)

Laboratoire zoologique

Aarau - Coire

Dépôt à Brienz: **H. Baumann**, sculpteur de bois. Maison la plus importante de ce genre en Suisse se recommande pour l'emballage des oiseaux et mammifères, confection de tapis en peau avec ou sans tête, dressage de cornes, étoupage de peau. Livraison: oiseaux 3-4 semaines, mammifères 8-10 semaines. Prix-courant gratis et franco.

Max Diebold, Aarau.



Banque de Sierre Sierre

Compte de Chèques Postaux II. 456

Obligations de 500 fr. au 4 1/2 % dénonçables d'année en année.

Dépôts { Caisse d'Epargne 4 %
Comptes-courants actuellement 3 1/2 %

Prêts Hypothécaires

La Direction

Boucherie GUIERDEL

(Commerce de Bestiaux)

Bd. James Fazy 10, Genève

expédie à partir de 5 kilos franco contre remboursement viande de 1^{er} choix
Bouilli fr. 1.55 le kilo
Bœuf à rôti fr. 1.80 le kilo.

La santé pour tous

Bagues Electro-Médicales Eureka

Sont les seules reconnues efficaces pour la guérison certaine des maladies suivantes: Rhumatismes, migraines, goutte, névralgies lumbago, sciaticque, douleurs, débilité nerveuse, appauvrissement du sang, toux nerveuse, aphonie, surdité, choléra, hémorroïdes, hystérisques douloureux, paralysie, anesthésie etc.

PRIX: nickelée fr. 2.50, argentée fr. 5, doublé or supérieur fr. 8. Envoi contre rembours. Prospectus gratis et franco

Seul dépôt:

Ls. ISCHI, fabr. PAYERNE

Aux personnes souffrant de maux de cou, du larynx aux asthmatiques!

Quiconque veut se débarrasser une fois pour toutes des maux des poumons et du larynx, de l'asthme, même dans les cas les plus anciens et invétérés, peut s'adresser à **M. Wolfski**, à Berlin, Weissenburgstrasse, 79.

Des milliers de certificats offrent une garantie

Brochure gratis.

Broderie de St-Gall

pour lingerie, etc. fournie en détail aux prix de gros, en qualité sup. — Stickerei Postfach 5488, St-Gall. Demandez de suite les échantillons.

Persil
lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, et le nettoie merveilleusement!
Sous-fabricants: Henkel & Co., Düsseldorf
Connus au monde entier depuis 84 ans par leur
Soude à blanchir Henkel
Dépôt général: Albat, Blumhof, Sion

SOCIÉTÉS INDUSTRIELS COMMERÇANTS ADMINISTRATIONS
Pour vos travaux d'impression adressez-vous à P
IMPRIMERIE GESSLER SION
qui livre promptement et à des prix modérés:
Circulaires, Livres, Brochures, Registres, Affiches, Programmes, Statuts, Factures, Memorandums, Diplômes, Enveloppes, Tête de lettres, Cartes de visite, Cartes de vins, Etiquettes de vins, Menus, Prix-courants, etc., etc.
Travail soigné

MAUX DE JAMBES
VARICES DÉMANGEAISONS ULCÈRES
PLAIES de toute nature ECZÉMAS
GUÉRISON ASSURÉE
SOULAGEMENT IMMÉDIAT
EAU PRÉCIEUSE DEPENDIER
3 50 Fr. Flacon
NOMBREUSES ATTESTATIONS de GUÉRISON
REFUSEZ TOUTES SUBSTITUTIONS
Comme garantie, voyez l'Étiquette C. Dependier
A. C. DEPENDIER, Pharmacien, 47, Rue de Bas, ROUEN
Dépôt pour SIERRE:
Pharmacie BURGNER
Prix pour la Suisse 4 fr. le flacon
Monthey, Pharmacie Zum-Offen.

HUG & Cie
BALE, Rue Franche 70
recommandent leur grand choix d'instruments de musique tels que:
Zither
d'accord que l'on peut apprendre en 1 heure à Fr. 14.—; 18.—; 22.—; 28.—
Mandolines; Zither de concert
depuis Frs. 13.— et Frs. 20.—
Viols
depuis Fr. 8.—. Excellents harmonica à bouche et à main.
Tous les instruments à vents, graphophone orchestrons.
Pianos et Harmoniums
Ateliers de réparations.
Catalogue gratis.
Exécution consciencieuse et réelle.

SIRAL
est de beaucoup le meilleur brillant pour la chaussure. Se trouve dans les épiceries et magasins de chaussures.

Morale et hasard

Henry. — Je viens de vous dire, maman, que je le reviendrai. Vous vous rappelez, quand j'étais petit et que vous m'appreniez l'histoire ancienne. Vous vous rappelez ce fleuve d'Asie qu'on appelle le Pactole... et qui roule des parcelles d'or... enfin ce fleuve qui avait l'air d'être en eau de vie de Dantzig. Et bien ce fleuve admirable a une merveilleuse propriété: c'est de nettoyer les mains des plus malpropres. Aussitôt que j'aurai les moyens d'être honnête, je vous étonnerai par mon honnêteté. Vous crierez: assez! assez... comme dans tous les cirques, quand on voit exécuter un exercice surhumain... Moi, je n'admets pas de médiocrité dans l'honnêteté (ils boivent). Tout à l'heure, au lieu d'agir comme un fils, je pourrais très bien me donner des airs d'homme d'affaires presque honorable. Je n'aurais qu'à faire intervenir dans mes négociations un peu de bonne foi... Evidemment, quand je viendrai prétendre que ma serviette contient 150,000 francs, j'y mettrai certainement de la mauvaise foi... Mais j'aurais très bien pu remplir ce maroquin avec un certain nombre d'actions tombées à 40 sous, que j'aurais achetées aux pieds humides... J'aurais pu ensuite me persuader à moi-même que ces titres, tombés maintenant à rien, monteraient un jour à des cours acceptables — même à des cours magnifiques, pendant que j'y étais... Ainsi, j'aurais satisfait ma conscience et je me serais trompé moi-même avant de tromper autrui... C'est ce que font la plupart de nos plus habiles escrocs... Eh bien, je ne veux pas de ça, moi,

maman! Je ne cherche pas à rouler deux personnes à la fois, le client et moi. Le client me suffit... Je ne suis pas de ces pauvres êtres au cœur débile qui, lorsqu'ils vont à l'assaut du prochain, prennent un petit verre de fausse probité pour se donner du courage... Il y a des gens qui disent que lorsqu'on veut réussir, il faut, en trompant soi-même, tâcher d'être sincère le plus qu'on peut, afin de paraître convaincu... Mais moi, je suis convaincu parce que je suis un poète. Les vrais escrocs, les grands escrocs sont des poètes. Quand, ainsi que dit l'article du code qui parle de l'escroquerie, quand ils persuadent leur prochain de l'existence d'un crédit imaginaire, ils s'amuse à tirer des inventions de leur imagination... C'est un jeu très noble que l'escroquerie.
Madame Lexin. — Ce qui est moins noble, c'est de s'approprier l'argent d'autrui.
Henry. — Mais ce n'est pas simplement pour l'argent qu'on travaille. L'argent, très souvent, n'est là que pour intéresser la partie et parce qu'on ne peut pas escroquer des haricots.
Scène III
Madame Lexin, Henry, Fortuné, puis le Garçon.
Fortuné (entrant). — Garçon!
A ce moment Henry regarde Fortuné et tout en parlant distraitemment, ne cesse d'examiner ce jeune homme.
Henry (à sa mère). — J'ai l'intention d'attendre ici. et je crois que notre destinée sera pas long à m'envoyer quelqu'un... Maman, il n'est pas midi, mais allez donc m'attendre chez nous.
Madame Lexin. — Qu'est-ce que vous allez faire?
Henry (vivement). — Au revoir! Au revoir, ma chère maman!

Il se lève avec elle et va la reconduire jusqu'à la porte.
Fortuné (appelant). — Garçon!
Le garçon arrive.
Scène IV
Fortuné, le Garçon, Henry.
Fortuné. — Eh bien, garçon, vous voyez que je suis revenu. Je vais manger un morceau sur le pouce et je retournerai là-bas, tout à l'heure. Les guichets, pendant le déjeuner, seront moins assiégés... Alors, pourriez-vous me donner simplement un sandwich et un verre de vin?
Le Garçon. — Si c'est pour manger, vous serez mieux dans la salle à côté qu'ici.
Fortuné. — Oh! bien non... Je ne déjeune jamais beaucoup à ces heures-ci. Je mangerai simplement un morceau sur le pouce.
Le Garçon. — C'est égal, vous serez mieux à côté.
Fortuné. — Bien je vais à côté.
Le garçon sort. A ce moment Henry s'approche de Fortuné.
Scène V
Henry, Fortuné.
Henry. — Eh bien, mon capitaine?
Fortuné. — Monsieur?
— Vous ne me remettez pas?
— Monsieur, vous faites erreur, je ne suis pas capitaine.
— Comment, vous n'êtes pas le capitaine Dupont?
— Non monsieur.
— Oh! alors je vous demande pardon.
— Il n'y a pas d'offense!
— Oh! non, il n'y a pas d'offense. Le capitaine Dupont est l'un de nos plus brillants officiers de marine. Capitaine à 27 ans, décoré à 28. Je me disais aussi que vous n'aviez pas de décoration. Mais il ne la porte pas

toujours... Mais vous êtes certainement officier, monsieur!
— Non, Monsieur, je n'ai fait qu'un an, et il n'y a pas moyen de passer officier en un an.
— Sans cela... Mais c'est curieux que vous ne soyez pas officier.
— Je ne suis qu'un modeste employé de banque.
— Ah! vous êtes employé de banque? Oh, comme ça se trouve! Oh, monsieur, je vais être d'une indiscretion terrible... Je voulais vous demander un renseignement... que certainement vous allez pouvoir me donner... Figurez-vous que je suis complètement perdu depuis ce matin. J'ai fait un héritage assez rondelet de 150,000 francs de titres... que j'ai là... dans cette serviette, et que je vais porter à la banque. Mais, vous plaît-il que nous nous asseyions un instant pour prendre un apéritif?
— Ce sera ma dernière absinthe... Je me marie demain.
— Comment, Monsieur? vous vous mariez demain?... Je suis content de savoir ça... Je suis musicien à l'Opéra... Ce qui fait que je suis très peu au courant des choses de la banque... Un artiste, n'est-ce pas?... (Appelant) Garçon! Vous donnerez deux absinthes. (A Fortuné) Il paraît que pour effectuer ce dépôt il faut la procuration de ma femme?
— On vous a dit ça, monsieur?
— Oui, monsieur?
— C'est que cela est, il faut faire signer votre femme.
— Mais, malheureusement, elle est à la Roche-sur-Yon. Il paraît qu'en déposant les titres chez un notaire on n'a pas besoin de procuration... C'est facile à dire! Où trouver ce notaire? Un notaire qui ne me connaît pas,

— S'il n'y a que ça, n'est-ce pas? je puis vous conduire chez M. Fournereau de Boitz qui demeure trois maisons plus loin. C'est le notaire de mon patron...
— Oh! monsieur, vous êtes mille fois aimable!
— Je connais peu le notaire; je ne connais pas beaucoup non plus le principal clerc... Moi, je préfère avoir affaire aux petits clercs de l'étude... Il y a un nommé Rambaut auprès de qui je vous conduirai tout à l'heure...
— Oh! monsieur, je suis tout à fait confus... J'ai hâte, voyez-vous de me débarrasser de cette serviette... Je suis gêné de cette serviette... Je suis gêné de me promener toute la journée avec 150,000 francs de titres.
— Oh! si vous aviez l'habitude comme moi... (Il baisse la voix): Aujourd'hui, j'ai 30,000 francs sur moi.
— Ah!
— Hier, j'avais 90,000 francs.
— Ah! Et demain?
— Ah! demain, je me marie.
— Vous m'avez dit ça. Mais vous allez me le raconter plus au long, n'est-ce pas? Nous allons déjeuner ensemble.
— C'est que je voulais prendre un morceau rapidement, parce qu'il faut que je retourne à la banque tout à l'heure.
— Eh bien! moi je suis aussi très pressé. Nous allons prendre un morceau rapidement. (Appelant) Garçon! Est-ce que vous avez du bon champagne?
— Le Garçon. — Oui, oui nous avons tout ce qu'il vous faudra. La maison n'a pas l'air, mais on trouve tout ce qu'il faut ici.
Henry à Fortuné. — Nous allons boire en l'honneur de votre mariage.
(à suivre).